



RAPPORT FINANCIER 2024
Association Française
des Fundraisers

Association Française des Fundraisers

14, rue de Liège
75009 Paris
Tél. 01.43.73.34.65
Fax 01.43.49.68.77
www.fundraisers.fr

RAPPORT FINANCIER

EXERCICE DU 1^{er} JANVIER AU 31 DECEMBRE 2024

**Présenté à l'Assemblée Générale Ordinaire
le 3 JUIN 2025**

CHIFFRES CLES : EXERCICE 2024

Les comptes de l'exercice 2024 font apparaître les principaux chiffres suivants :

Montants en Euros	31-dec-24	31-dec-23	Variation	
			en €	en %
Ressources et autres produits d'exploitation	1 859 768	1 693 669	166 099	9,8%
Total du Bilan	1 137 366	1 040 573	96 793	9,3%
Disponibilités (trésorerie)	344 910	321 654	23 256	7,2%
Résultat net comptable de l'exercice	20 545	(22 375)	42 920	(191,8%)

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS 2024

En cette année 2024, la reprise de **la croissance se poursuit à tous les niveaux : formations, conférences, séminaire et adhésions !**

Le résultat net en 2024 est excédentaire de 20,5 k€, contre un résultat déficitaire de 22,4 k€ au titre de l'exercice 2023.

Le résultat d'exploitation s'élève à +39 k€, **il est en augmentation de 73 k€** par rapport à l'année 2023 (-35,4 k€).

L'exercice 2024 a été marqué par une augmentation des ressources d'exploitation de 166 k€ **(+9,8 %)** par rapport à l'exercice 2023.

Le succès de ces conférences et séminaire a contribué à l'augmentation du chiffre d'affaires : Les 3 conférences en 2024 (au lieu de 4 en 2023) ont généré **+de 70 k€ de produits (6 % de plus qu'en 2023)**.

La stratégie de développement des formations intra porte ses fruits : 112 k€ de chiffre d'affaires versus 56 k€ en 2023, soit +98% !

2024 constitue une année de **fort dynamisme au niveau des adhérents** qui ont été toujours plus nombreux à participer aux événements de l'AFF : **1.341 adhérents**, soit plus de 154 adhérents par rapport à 2023, ce qui représente **13 % d'augmentation**.

2024 est également une année qui marque **le lancement du nouveau site internet**. Un nouveau prêt d'un montant de 90.000 € a été contracté en date du 2 février 2024 sur 5 ans à un taux d'intérêt fixe de 4,20 % ; un nantissement de parts sociales de 20.008 € ; avec un différé d'amortissement de 6 mois auprès du crédit coopératif ; afin de pouvoir financer la finalisation de la refonte du site internet.

BILAN ACTIF

Les principaux postes de l'actif sont :

Montants en Euros Actif	31-dec-24	31-dec-23	Variation	
			en €	en %
Actif immobilisé (montants nets)	304 758	265 467	39 291	14,8%
Créances	418 080	406 193	11 887	2,9%
- dont créances clients (montants nets)	326 923	339 207	(12 284)	(3,6%)
Trésorerie disponible	344 910	321 654	23 256	7,2%
- dont Livret A et Livret Epidor	121 217	118 463	2 754	2,3%
Charges constatées d'avance	69 618	47 259	22 359	47,3%
Total Actif	1 137 366	1 040 573	96 793	

Les principales variations s'analysent de la façon suivante :

Le poste « Actif immobilisé » est **en augmentation de 39,3 k€**. Cette variation s'explique principalement par :

La dotation aux amortissements de l'exercice	-42,6 k€
L'acquisition de matériel informatique	+3,3 k€
La diminution du poste immobilisation en cours projet site et digitalisation	
De la formation pour mise en service	-122,3 k€
L'acquisition et la mise en service du projet site et digitalisation de la formation	+179,8 k€
L'augmentation du dépôt de garantie des locaux	+1,1 k€
L'acquisition de parts sociales	+20,0 k€

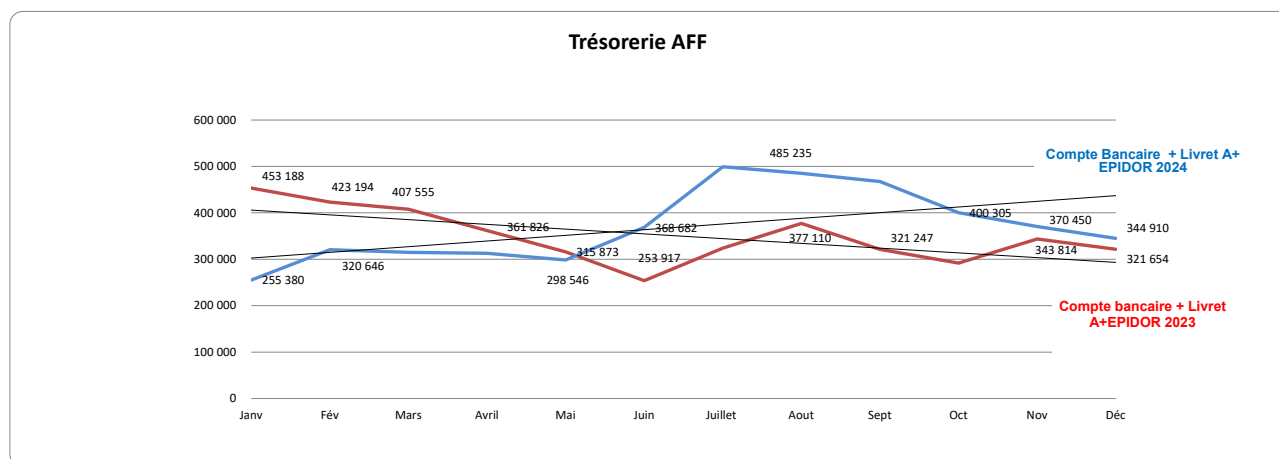
Le poste « Créances » s'élève à **418 k€**, **en augmentation de 11,9 k€** par rapport à l'exercice précédent.

Les créances clients s'élèvent à **326,9 k€**.

Une part importante de ces créances relève de l'activité de formation (le Certificat Français du Fundraising à hauteur de 53,4 k€ et les journées de formation (104,8 k€), dont un grand nombre de factures sont émises à des dates proches de la fin de l'exercice).

Par ailleurs 52,5 k€ sont liés à des créances douteuses dépréciées à hauteur de 50,9 k€.

Evolution de la trésorerie :



BILAN PASSIF

Passif	31-dec-24	31-dec-23	en €	en %
Fonds propres (hors résultat de l'exercice)	453 121	475 497	(22 376)	(4,7%)
Résultat de l'exercice	20 545	(22 375)	42 920	(191,8%)
Total Fonds propres	473 666	453 122	20 544	4,5%
Provision pour Risques et Charges	57 381	56 073	1 308	2,3%
Dettes financières	184 069	172 240	11 829	6,9%
Dettes d'exploitation	375 802	327 873	47 929	14,6%
Produits constatés d'avance	46 447	31 265	15 182	48,6%
Total Passif	1 137 365	1 040 573	96 793	9,3%

L'évolution des fonds propres avant affectation du résultat 2024 s'explique par les variations suivantes :

Montants en Euros	A l'ouverture de l'exercice	Affectation du résultat	Augmentation	Distribution ou consommation	A la clôture de l'exercice
Fonds propre sans droit de reprise	36 619				36 619
Réserves Indisponible					
Réserves diverses	400 000				400 000
Report à nouveau	38 877	16 502		38 877	16 502
Résultat de l'exercice 2023	(22 375)	22 375			0
Résultat de l'exercice 2024			20 545		20 545
Situation nette (a)	453 122	38 877	20 545	38 877	473 667
Fonds propres consommables					
Subventions d'investissement					
Provisions réglementées					
Total (b)	0	0	0	0	0
Total Fonds propres (a) + (b)	453 122	38 877	20 545	38 877	473 667

L'insuffisance de 22 375 € constatée au titre de l'exercice 2023 a été affectée en report à nouveau en totalité conformément aux décisions de l'Assemblée Générale du 4 juin 2024 approuvant les comptes 2023.

Les dettes financières à la clôture au 31 décembre 2024 pour 184 k€ correspondent :

- Prêt Garantie par l'Etat dont le capital restant à rembourser s'élève au 31/12/2024 à 98.636 €.
- Prêt contracté en 2024 pour un capital de 90.000 €. Au 31/12/2024 le capital restant dû s'élève à 85.433 €.

Les dettes d'exploitation à la clôture au 31 décembre 2024 (376 k€) sont composées de :

Dettes fournisseurs (236,2 k€) dont principalement :

- 32,3 k€ concernant le CFF – Facture 1ère échéance ESSEC
 - 23,5 k€ concernant la location immobilière
 - 8,8 k€ concernant les conférences et le séminaire de juin
 - 6,6 k€ concernant les honoraires d'expertise comptable,
 - 89,4 k€ au titre des factures fournisseurs non parvenues au 31 décembre 2024, dont 64,5 k€ au titre du CFF – Facture 2ème échéance ESSEC
- Dettes sociales et fiscales (TVA, caisses sociales...) pour 138,3 k€.

Les produits constatés d'avance s'élèvent à 46,4 k€ et concernent principalement les adhésions (25 k€) et les aides pour la formation des salariés apprentis (14 k€).

COMPTE DE RESULTAT 2024

Montants en Euros	31-dec-24	31-dec-23	Variation	
			en €	en %
Ressources et autres produits d'exploita	1 859 768	1 693 669	166 099	9,8%
Autres achats et charges externes	912 161	831 276	80 885	9,7%
Impôts et taxes	64 093	62 317	1 776	2,8%
Charges de personnel	739 199	715 713	23 486	3,3%
Dotations aux amortissements	42 562	40 442	2 120	5,2%
Dotations aux provisions	31 772	33 495	(1 723)	(5,1%)
Autres charges	30 911	45 861	(14 950)	(32,6%)
Total charges d'exploitation	1 820 698	1 729 104	91 594	5,3%
Résultat d'exploitation	39 070	(35 435)	74 505	(210,3%)
Résultat financier	(1 317)	688	(2 005)	NS
Résultat exceptionnel	(28 573)	4 610	(33 183)	NS
Impôts sur les sociétés	11 364	7 762	3 602	46,4%
Résultat net comptable	20 545	(22 375)	42 920	(191,8%)

Les ressources d'exploitation ont augmenté de **166 k€ (+9,8 %)** par rapport à l'exercice précédent.

Les charges d'exploitation ont augmenté de **91,6 k€ (5,3 %)** par rapport à l'exercice précédent. Cette variation s'explique principalement par :

L'augmentation de **80,9 k€** du poste « Autres achats et charges externes » (**9,7 %**), qui s'explique principalement par l'augmentation du nombre de formations effectuées notamment des formations intra, de l'activité événementielle, et donc des prestataires.

L'augmentation de **23,48 k€** du poste « Charges de personnel » (**3,3 %**). Cette évolution est essentiellement due à une stabilité des effectifs et d'une augmentation des rémunérations liée au contexte inflationniste.

L'augmentation de **1,7 k€** du poste des impôts et taxes et versements assimilés, qui suit l'augmentation des charges de personnel.

La diminution de **1,7 k€** du poste « Dotations aux provisions » (**-5,2 %**), et la diminution de **14,9 k€** du poste « autres charges » s'expliquent principalement d'une part par la diminution du montant doté de la provision pour indemnité de départs à la retraite (-11 k€) et d'autre part par un moindre apurement des clients (les créances 2019-2021 étant moins importantes que celles dues antérieurement) **-1,7 k€**.

L'exercice 2024 dégage un résultat excédentaire de 20.545 € contre un déficit de 22.375 € au titre de l'exercice 2023.



Informations complémentaires sur le compte de résultat

1. Les produits

Les produits de l'exercice 2024 s'élèvent à 1.863,2 k€ contre 1.700,5 k€ au titre de l'exercice 2023, soit une augmentation de 9,6 %.

Les produits de l'exercice se ventilent ainsi :

Typologie des ressources	Ressources 2024	En % des ressources totales	Ressources 2023	En % des ressources totales	Variation en k euros	Variation en %
Journées de formation	566,8	30,4%	465,9	27,4%	101	21,6%
Séminaire de Juin	508,2	27,3%	478,6	28,1%	30	6,2%
Certificat Français du Fundraising	194,4	10,4%	201,6	11,9%	(7)	(3,5%)
Adhésions	218,1	11,7%	193,8	11,4%	24	12,5%
Conférence Enseignement Supérieur, Recherche	133,3	7,2%	113,2	6,7%	20	17,7%
Conférence Innovation	59,7	3,2%	41,4	2,4%	18	44,4%
Conférence culture	0,0	0,0%	28,0	1,6%	(28)	NS
Conférence de santé	0,0	0,0%	0,0	0,0%	0	NS
Giving Tuesday	45,0	2,4%	40,0	2,4%	5	12,5%
Magazine Fundraizine	33,0	1,8%	9,6	0,6%	23	244,6%
Offre d'emploi	24,2	1,3%	38,0	2,2%	(14)	(36,3%)
Communication, newsletters	16,1	0,9%	8,2	0,5%	8	NS
Club des Partenaires	12,5	0,7%	12,5	0,7%	0	0,0%
Rencontres professionnelles (au national)	6,1	0,3%	0,4	0,0%	6	1444,3%
Publication	0,3	0,0%	1,3	0,1%	(1)	(75,3%)
Autres produits non détaillés et transfert de	45,6	2,4%	68,1	4,0%	(22)	(33,0%)
	1 863,2	100,0%	1 700,5	100,0%	163	9,6%

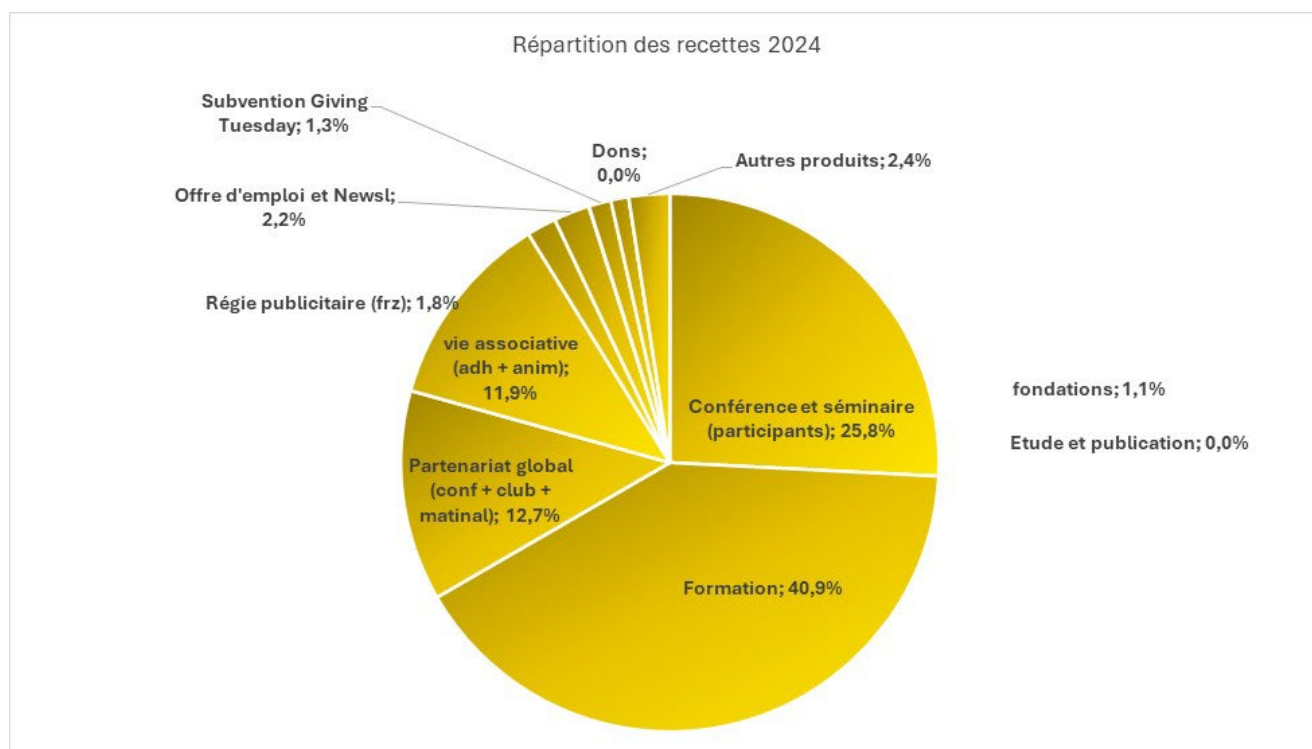
2. Analyse de la répartition des recettes

2.1 2024, la confirmation de la croissance

Une croissance des ressources de l'AFF de 9,6 % principalement liée au succès du séminaire, des formations (inter et intra) et une augmentation des adhésions.

Les ressources liées à la formation et aux conférences et séminaire se confirme.

- **Le 1er poste** des ressources est celui de la **formation** (CFF + journées inter et intra) qui représente 41% des ressources (ce poste représentait **39 %** des ressources en 2023).
- **Le 2e poste** de ressources est celui des **conférences et séminaire (hors partenaires) : 26 %** des ressources (versus 27 % en 2023). Un succès des 3 conférences 2024 ! La part relative est identique à celle de 2023 alors que l'année 2024 connaît une conférence en moins.
- **Le 3e poste est celui des partenariats (13 % des ressources). Cette part était identique en 2023 : 13 %.** Des partenaires indispensables au modèle économique de l'AFF. Les partenariats relatifs au séminaire ont été très importants cette année.
- **Le 4e poste est celui des adhésions (12 % des ressources).** La part augmente de 1 point par rapport à 2023 (11% des ressources) du fait de l'augmentation globale de toutes les ressources : **+7 k€ de ressources liées aux adhésions !**



2.2 Analyse des activités de formation, conférences et séminaire

2.2.1 Détail des ressources des activités de formation, conférences et séminaire

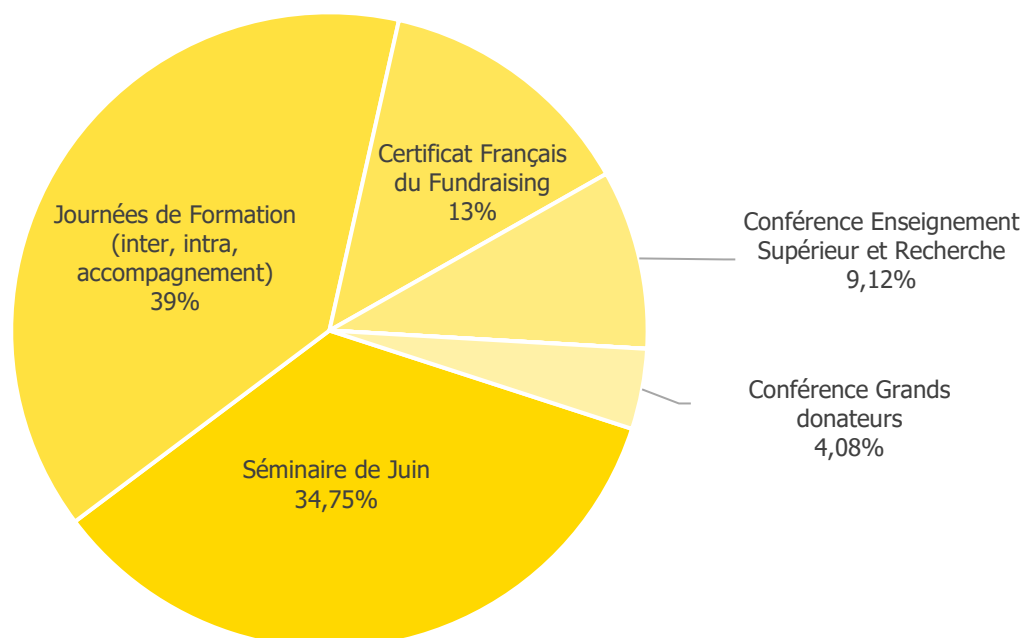
La croissance annoncée en 2023 (une première depuis le Covid) se poursuit cette année encore ! ces ressources ont augmenté de **10 % par rapport à 2023**.

Les ressources liées aux activités de formation, conférences et séminaire représentent 1462,4 k€ soit **78,48 % des produits de l'organisation** ce qui dépeint une légère hausse depuis 2023 (en 2023 : 1 328,7 k€, soit **78,1%** des produits ; en 2022 : 1.171,5 k€, en 2021 : 945 k€, soit 74,4% des produits ; en 2020 : 806,3 k€, soit 67,2% des produits ; en 2019 : 1 266,2 k€, soit 84 % des produits).

Les activités ayant engendré les ressources les plus conséquentes sont d'une part :

- Les journées de formations inter et intra (567 k€) représentant 39 % de ces ressources **(+4 points par rapport à 2023)** : la stratégie au développement des **formations intra** porte ses fruits
- Le séminaire (508 k€) ; 35 % (idem 2023).
- Le CFF (194 k€) ; 13 % de ces ressources (-2 points par rapport à 2023).
- ESR (133 k€) ; 9 % (+1 point).

Répartition des recettes de formation, conférences et séminaire 2024 sur les ressources d'exploitation liées aux formation , conférences et séminaire



Cette hausse de 10 % des ressources est d'autant notable que l'année 2024 n'a compté que 3 conférences contrairement à 2023 (4 conférences). Ce succès s'explique par la combinaison de plusieurs facteurs :

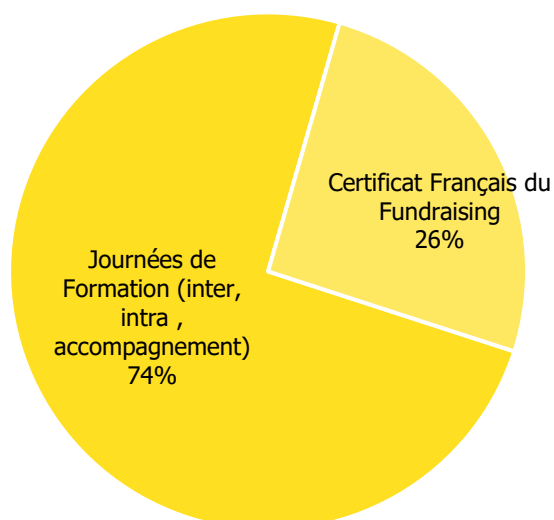
- Un succès des recettes liées aux inscriptions : +6,7 % (480,7 k€ versus 450,7 k€ en 2023) :
 - Une politique tarifaire offensive pour les conférences et séminaire (3% d'augmentation en moyenne).
 - Un fort succès de la participation des stagiaires aux 3 événements.
- Des partenaires indispensables au modèle économique des conférences (220,4 k€ versus 210,5 k€) ; +4,7 % malgré une conférence en moins.
- Une stratégie réussie du développement des formations intra (+98%) : 112 k€ versus 56 k€ en 2023.
- Un très bon taux de remplissage des formation inter (9,6 participants en moyenne versus 9,4 en 2023).

2.2.2. L'activité de formation en détail

Le niveau des ressources de formation n'a jamais été aussi haut !
Ces ressources connaissent une augmentation de 14 % par rapport à 2023.

Ces ressources représentent **761 k€ (+93 k€ par rapport à 2023), soit 52 % des ressources d'exploitation liées aux activités de formation, conférences et séminaire** (versus 50 % en 2023). Cette hausse de la part relative de la formation est liée à la **forte augmentation des intra**.

Répartition des recettes de formation 2024 sur les ressources d'exploitation liées à la formation

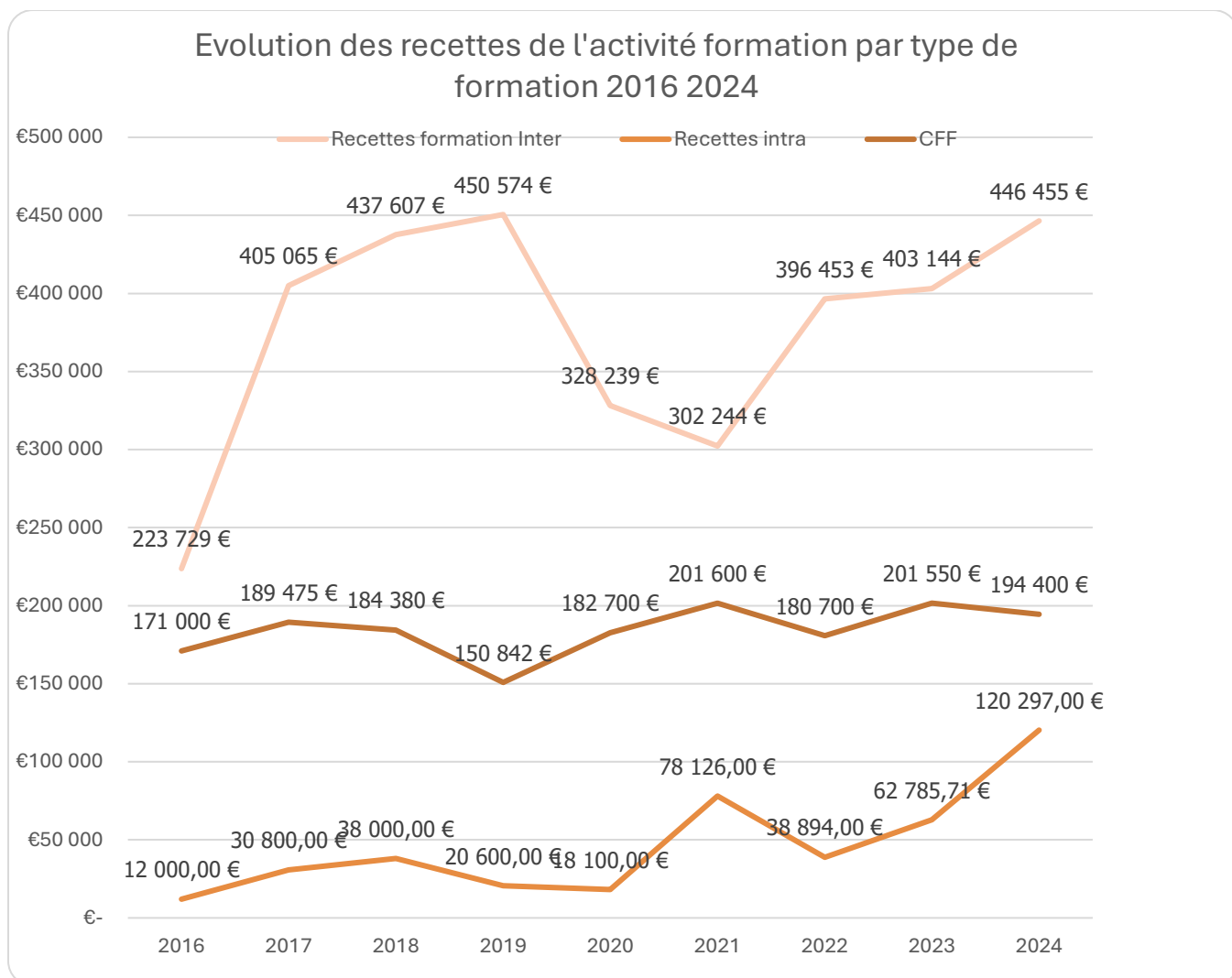


Ces ressources se décomposent comme suit :

Les ressources liées aux « **Journées de formation** » s'élèvent à 566 k€ (+100 k€ par rapport à 2023) et représente 74% des ressources d'exploitation liées à la formation 4 points de plus par rapport à 2023 grâce à

- Un très bon taux de remplissage des formations inter (9,6/session) : 446 k€ (+40 k€) Versus 9,4 en 2023 pour le même nombre de journées de formation (98)
- Une forte augmentation des formations intra : 112 k€ de recettes, +56 k€
- Des recettes liées aux coups de pouce à hauteur de 7,7 k€, soit +1,8 k€ par rapport à 2023.

Dans ce tableau les recettes des formations intra et accompagnements sont détaillées pour mettre en exergue leur forte évolution :



Les ressources liées au « **Certificat Français du Fundraising** » s'élèvent à 194 k€ (-7,2 k€ par rapport à 2023) et représente 26 % des ressources d'exploitation liées à la formation, en baisse de 4 % par rapport à l'exercice précédent dû à un nombre de stagiaires en baisse pour cette promotion 2024 (27 versus 29 en 2023).

3. L'activité de conférences, séminaire en détail :

Les ressources de l'activité conférences, séminaire de l'année n'ont jamais été aussi conséquentes !

En 2024, **ces ressources s'élèvent à 701 k€ (+39 k€ par rapport en 2023 : 661 k€)**, grâce au succès du séminaire et de la conférence ESR.

En 2024, l'AFF a organisé trois conférences (versus 4 en 2023) :

- Le séminaire de juin
- La conférence pour l'enseignement supérieur et de la recherche
- La conférence Grands donateurs

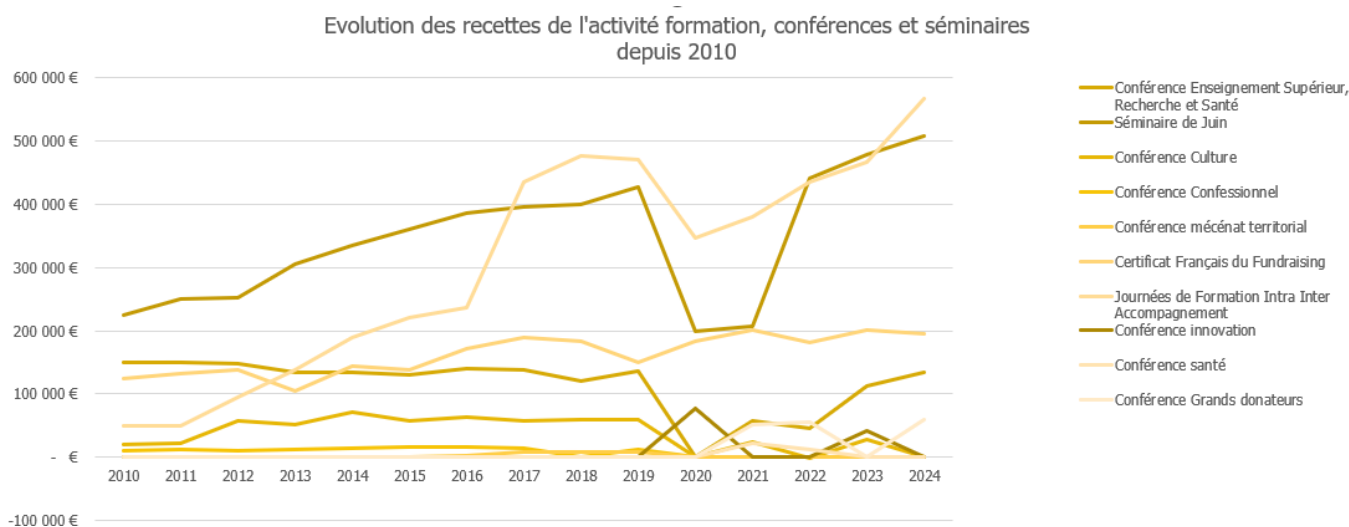
Une politique tarifaire offensive pour pallier les augmentations liées aux charges avec une augmentation en moyenne de 3 % des tarifs, la présence toujours accrue des partenaires et le succès des 3 conférences expliquent cette croissance.

Les ressources de l'activité se répartissent comme suit :

Il est important de noter que les ressources issues des partenariats sont ici incluses.

- **Le « Séminaire de Juin » représente 36 %** (en 2023, 36 %) des ressources d'exploitation liées aux activités de formation, conférences et séminaire.
 - L'augmentation des tarifs combinée à un bon taux de remplissage du séminaire a permis un maintien des recettes des inscriptions : 331 k€ (versus 336 k€ en 2023).
 - Les recettes partenaires ont quant à elles augmenté de 24 %. En effet, les soutiens de 2024 ont atteint un niveau jamais égalé : 177,2 k€ versus 142,7 € en 2023.
- La « **Conférence Enseignement Supérieur et Recherche** » représente **9,12 % de** ces ressources (en 2023 : 8,5 %).
 - La hausse des participants (136 participants versus 107) doublée d'un tarif moyen en légère augmentation (+1,5 %) explique cette augmentation de recettes.
- La « **Conférence thématique des Grands donateurs** représente **4,1 %** des ressources d'exploitation liées aux activités de formation, conférences et séminaire.

4. Evolution des recettes de formation, conférences et séminaire depuis 2010

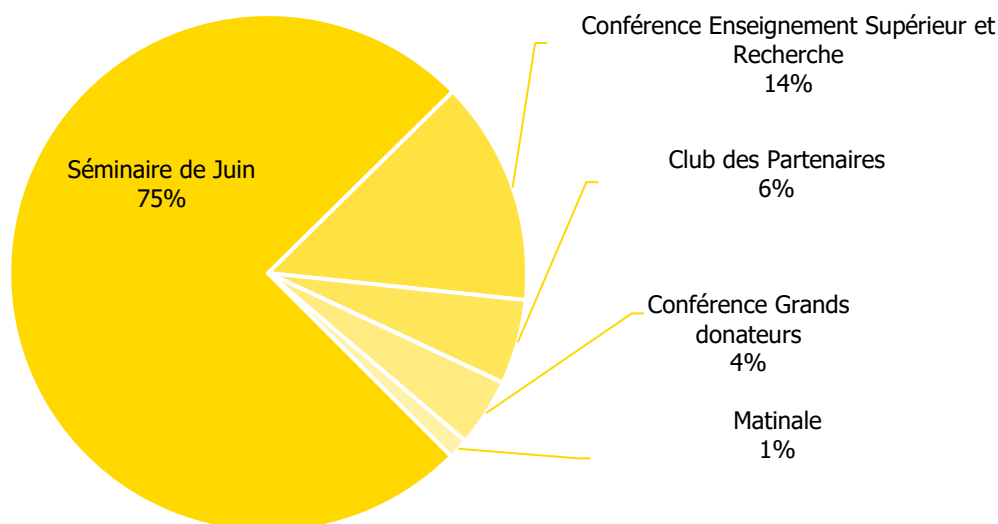


- **Les journées de formations (inter, intra)** connaissent une hausse de 21 % en 2024 versus seulement 7 % en 2023. Les recettes de cette activité repassent devant celles du séminaire de juin. Les formations ont eu un grand succès en 2024. Les recettes des journées de formation dépassent leur niveau d'avant crise grâce notamment à l'évolution des formations intra et d'un bon taux de remplissage des formations inter.
- **Les recettes du séminaire** francophone de la collecte de fonds dit « séminaire de juin » connaissent une augmentation de 6 % entre 2023 et 2024.
- **Les recettes du Certificat Français du Fundraising** connaît une légère baisse entre 2023 et 2024 lié au nombre de stagiaires en baisse.
- **Les recettes de la conférence ESR** sont en hausse d'année en année depuis le covid, +17 % en 2024.

5. Partenariats

Les partenariats sont intégrés aux événements, ou prennent la forme d'adhésion au « club des partenaires ». La répartition des recettes des partenariats est la suivante :

Répartition des recettes partenaires en 2024



Cette année encore, les partenaires ont répondu présents, l’AFF les en remercie vivement ! Les recettes de partenariats sont essentielles au modèle économique notamment des conférences et séminaire et plus globalement de l’AFF.

Les partenaires représentent 12 % des ressources (versus 13 % des produits de l’AFF en 2023). **Elles s’élèvent en 2024 à 235 883 € (versus 222 930 € en 2023), soit une hausse de 5,8 % par rapport à 2023.**

- Le séminaire de juin concentre à lui seul 75 % des partenariats, soit 177,2 k€ (contre 142,7 k€ en 2023), soit 24,7 % d’augmentation. Ces partenariats représentent 35 %

des recettes de cet évènement phare en 2024, soit une augmentation de 5 points par rapport à 2023 (30 %).

- La conférence ESR (enseignement supérieur et recherche) a généré 33 k€ de recettes partenaires, soit une légère baisse par rapport à 2023 (35,8 k€) soit 32 % des recettes. Les partenariats généraient 25 % des recettes de cet évènement en 2023, les recettes des inscriptions étant plus importantes.
- La Conférence Grands donateurs (conférence thématique 2024) a généré 10 K€ de partenariats, soit une baisse de 56,7 % (23,3 k€ en 2023 de partenariats pour la Conférence Innovation et la conférence culture).
- Le Club des Partenaires lancé en 2007 représente 5,9 % des recettes de partenariats de l'association pour un montant de 12,5 k€ (-21 % par rapport à 2023).

6. Adhésions & postes liés

Avec 1.341 adhérents, l'année 2024 reflète un réel dynamisme : 154 adhérents de plus qu'en 2023 (soit +13 % par rapport en 2023 : 1.187 adhérents. Les adhésions représentent 12 % des ressources globales, soit 1 point de plus qu'en 2023.

Cette hausse des recettes +24 k€ (218 k€ en 2024 versus 193,8 K€ en 2023) est liée à un effet volume, les tarifs n'ayant pas augmenté. Elle représente 12 % d'augmentation.

- 1.302 adhésions : (208 € TTC l'année / 104 € TTC la mi-année)
- 34 adhésions de soutien (298 € TTC au lieu de 198 € TTC annuel) - versus 26 en 2023
- 5 adhésions à vie (pas de nouvelles en 2023/2024)

7. Subventions, soutiens des fondations

Au titre de l'exercice 2024, l'AFF a pu compter sur :

Des soutiens liés à Giving Tuesday que l'AFF coordonne :

- Le ministère de la Jeunesse et des Sports a soutenu l'évènement à hauteur de 25 k€ (-10 k€)
- La Fondation de France a de nouveau apporté un soutien pour un montant de 15 k€ (+5 k€)
- La Fondation Daniel et Nina Carasso contribue au projet à hauteur de 5 k€ (-5 k€)

8. Avoirs, pertes et profits

L'apurement des créances irrécouvrables se poursuit.

Les avoirs, pertes et profits viennent diminuer le résultat de l'exercice 2024 pour un montant total de 29,9 k€.

Il a notamment été repris 6,3 k€ de créances récupérées au titre de 2019, 2020 et une provision pour créances douteuses 2022 et 2023 qui a été dotée pour un montant de 30,5 k€

Ce poste comprend 6,7 k€ correspondant à des créances antérieures à 2019 qui étaient déjà dépréciées à 100 %. Leur passage n'a donc pas d'impact sur le résultat.

9. Les charges de l'exercice

Au global, des charges en hausse :

- Le total des charges s'élève à 1.842,63 k€ en 2024 contre 1 722,88 k€ au titre de l'exercice 2023 soit une augmentation de 91 k€ (+6,9 %).

Des frais de fonctionnement et autres charges en hausse :

- Les frais de fonctionnement et autres charges s'élèvent à 310,1 k€ contre 248,9k € en 2023, soit une augmentation de 24 %. Une hausse liée à :
 - La dépréciation de créances au titre des créances 2023 et 2022 pour un montant de 30 k€, soit 1,6 % des charges
 - L'impact de la fraude aux ribs sur 3 fournisseurs à hauteur de 23,6 k€ : 29,1 k€ déduit de l'avoir de 5,5 k€ établi par un des fournisseurs, soit 1,2% des charges.
 - L'augmentation des loyers et charges (+18 %) pour atteindre à l'année 94,4 k€, soit 5,12% des charges.
 - La hausse des tarifs des différents prestataires due au contexte inflationniste et la croissance des frais liés à la maintenance informatique du fait de l'augmentation du nombre de postes : +160 %.
- Une masse salariale en légère évolution :

Les charges de personnel de 2024 s'élèvent à 753,2 k€ contre 740,8 k€ en 2023, soit une hausse de 1,7 %.

Elles représentent 40,8% des charges, soit quasiment 3 points qu'en 2023 (43 %).

Cette faible hausse s'explique notamment par :

- Une variation de provision pour engagement de retraite moindre (1.308 € au lieu de 12.486 €) du fait du départ à la retraite d'une salariée : la provision correspond aux droits acquis par les salariés susceptibles de faire valoir leurs droits à la retraite à court terme. Elle est liée à l'augmentation du taux d'actualisation et de revalorisation annuelle nette du fonds qui suit l'inflation
- Des produits liés à l'apprentissage en hausse (3 apprentis au lieu de 2).

3. Le résultat de l'exercice

Le résultat de l'exercice présente un excédent de 20.545 € contre un déficit de 22 475 € en 2023

4. Contribution volontaire des bénévoles

Les règles comptables applicables aux associations nous amènent à valoriser les heures de bénévolat mobilisées par l'association dans le cadre de la mise en œuvre de ses activités.

L'estimation des heures de bénévolat pour 2024 a pris en compte l'engagement des bénévoles dans des groupes de travail, dans la rédaction du magazine Fundraizine, dans l'organisation des évènements organisés par l'AFF (Conférences, séminaire, Animation du réseau, Young Fundraisers, Giving Tuesday). Les heures de bénévolat des intervenants des conférences ont été prises en compte.

Grâce à une démarche proactive de l'association pour se donner les moyens d'agir, le bénévolat est devenu un pilier de notre modèle socio-économique. **Le nombre d'heures de bénévolat est conséquent (5.577 heures en 2024)**, valorisé sur la base d'un coût horaire correspondant à des grilles tarifaires en fonction des tâches réalisées et de la qualification des bénévoles.

Sur cette base, la valorisation des contributions volontaires des bénévoles s'élève donc à 215.080,87 € pour 2024 soit une augmentation de 8,40 % (2023 : 198.404,76 €) alors même que l'année 2024 a connu une conférence en moins.

Cette valorisation nous amène à rendre tangible l'engagement important des bénévoles dans notre association.

Valorisation qui équivaut à environ **3,5 ETP (+0,2 ETP)** chargés, une ressource importante et cohérente avec la mission d'animation de réseau de l'association.

5. Evènement post clôture

Néant

SOMMAIRE :

BILAN ACTIF	Page 2
BILAN PASSIF	Page 3
COMPTE DE RESULTAT (1ERE PARTIE)	Page 4
COMPTE DE RESULTAT (2EME PARTIE)	Page 5

ANNEXES

1. Description de l'objet social, des activités et des moyens mis en œuvre	Page 6
1.1. Objet social	Page 6
1.2. Méthodes Activités générales	Page 6
1.3. Méthodes Moyens mis en œuvre	Page 6
1.3.1. Moyens techniques et matériels	Page 6
1.3.2. Moyens humains	Page 6
2. Evènements significatifs de l'exercice	Page 6
2.1. Vie de l'association	Page 6
2.2. Comptes 2024	Page 7
3. Principes, règles et méthodes comptables	Page 7
3.1. Référentiel	Page 7
3.2. Comparabilité des exercices	Page 7
3.3. Méthodes d'évaluation	Page 7
3.3.1. Les immobilisations	Page 7
3.3.2. Les valeurs mobilières de placement et autres instruments financiers	Page 7
3.3.3. Les créances	Page 7
3.3.4. Les provisions pour risques et charges	Page 7
3.3.5. Les provisions engagement de retraite	Page 8
3.3.6. Impôts	Page 8
3.3.7. Honoraires du Commissaire aux Comptes	Page 8
4. Notes explicatives sur le bilan	Page 9
4.1. Immobilisations brutes	Page 9
4.1.1. Immobilisations incorporelles	Page 9
4.1.2. Immobilisations corporelles	Page 9
4.1.3. Immobilisations financières	Page 9
4.2. Amortissements et provisions d'actif	Page 9
4.3. Détail des immobilisations et amortissements	Page 9
4.4. Etat des créances	Page 9
4.5. Dépréciation d'actif	Page 9
4.6. Trésorerie	Page 9
4.7. Fonds propres	Page 10
4.8. Provisions pour risques et charges et pour indemnités de départ en retraite	Page 11
4.9. Etat des dettes	Page 11
5. Postes concernés par le chevauchement de l'exercice	Page 11
5.1. Produits à recevoir	Page 11
5.2. Charges constatées d'avance	Page 11
5.3. Charges à payer	Page 11
5.4. Produits constatés d'avance	Page 11
6. Notes explicatives sur le Compte de résultat	Page 12
6.1. Typologie des ressources	Page 12
6.2. Charges de personnel	Page 12
6.3. Bénévolat	Page 12
6.4. Transfert de charges	Page 12
7. Autres informations	Page 13
7.1. Effectif moyen	Page 13
7.2. Rémunération des trois principaux dirigeants	Page 13
7.3. Engagements et sûretés réelles consentis et reçus	Page 13
7.3.1. Engagements donnés	Page 13
7.3.2. Engagements reçus	Page 13
7.4. Evènements post-clôture	Page 13

BILAN ACTIF

En euros	Exercice clos 31 déc. 2024			Exercice clos 31 déc. 2023
	Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires	346 914	96 256	250 658	106 094
Immobilisations incorporelles en cours	2 240		2 240	124 754
Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles	125 039	115 396	9 644	13 547
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
<i>Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés</i>				
Immobilisations financières				
Participations et Créances rattachées				
Autres titres immobilisés	19 993		19 993	
Prêts				
Autres	22 223		22 223	21 071
Total I	516 409	211 652	304 758	265 467
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Avances et acomptes versé sur commandes	10 358		10 358	10 996
Créances				
Créances clients, usagers et comptes rattachés	377 849	50 926	326 923	339 207
<i>Créances reçues par legs ou donations</i>				
Autres	80 799		80 799	55 991
Valeurs mobilières de placement				
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	344 910		344 910	321 654
Charges constatées d'avance	69 618		69 618	47 259
Total II	883 534	50 926	832 608	775 107
Frais d'émission des emprunts (III)				
Primes de remboursement des emprunts (IV)				
Ecart de conversion Actif (V)				
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V)	1 399 943	262 578	1 137 366	1 040 573

BILAN PASSIF

En euros	Exercice clos 31 déc. 2024	Exercice clos 31 déc. 2023
FONDS PROPRES / FONDS ASSOCIATIFS		
Fonds propres / fonds associatifs sans droit de reprise	36 619	36 619
Fonds propres avec droit de reprise		
Autres fonds associatifs (partie 1/2)		
Écarts de réévaluation		
Réserves		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves pour projet de l'entité		
Autres	400 000	400 000
Report à nouveau	16 502	38 877
Excédent ou déficit de l'exercice	20 545	-22 375
Situation nette (sous total)	473 667	453 122
Fonds propres consommables		
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
Autres fonds associatifs (partie 2/2)		
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables		
Provisions réglementées		
Droits des propriétaires - (Commodat)		
Total I	473 667	453 122
FONDS REPORTES ET DEDIES		
Fonds reportés liés aux legs ou donations		
Fonds dédiés		
Total II	0	0
PROVISIONS		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges	57 381	56 073
Total III	57 381	56 073
Fonds dédiés		
- sur subventions de fonctionnement		
- sur autres ressources		
Total III bis	0	0
DETTES		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	184 069	172 240
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	1 290	9 163
Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	236 232	207 107
Dettes des legs ou donations		
Dettes fiscales et sociales	133 986	107 408
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	4 294	4 196
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance	46 447	31 265
Total IV	606 318	531 378
Écarts de conversion Passif (V)	0	0
TOTAL GENERAL (I + II + III + III bis + IV + V)	1 137 366	1 040 573

COMPTE DE RESULTAT (1ERE PARTIE)

COMPTE DE RESULTAT	Exercice clos 31 déc. 2024	Exercice clos 31 déc. 2023
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Cotisations	218 100	193 780
Ventes de biens et services		
Ventes de biens		
dont ventes de dons en nature		
Ventes de prestations de service	1 555 109	1 398 630
dont parrainages	235 883	222 930
Produits de tiers financeurs		
Concours publics et subventions d'exploitation	35 000	25 000
Subventions		
Produits liés à des financements réglementaires		
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		
Ressources liées à la générosité du public		
Dons manuels		
Mécénats		
Legs, donations et assurances-vie		
Contributions financières		
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	31 211	60 365
Utilisations des fonds dédiés		
Autres produits		
Cotisations		
Dons manuels		
Mécénats		
Legs et donations		
Contributions financières reçues	20 000	15 000
Versement des fondateurs		
Quote-part de dotations consommables virées au compte de résultat		
Autres produits	348	894
Total I	1 859 768	1 693 669
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats de marchandises		
Variation de stock		
Autres achats et charges externes	912 161	831 276
Aides financières	0	0
Impôts, taxes et versements assimilés	64 093	62 317
Salaires et traitements	526 178	514 872
Charges sociales	213 021	200 841
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	73 026	61 451
Dotations aux provisions	1 308	12 486
Reports en fonds dédiés		
Autres charges		
Aides financières		
Autres charges	30 911	45 861
Total II	1 820 698	1 729 104
1. RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	39 070	-35 435

COMPTE DE RESULTAT (2EME PARTIE)

En euros	Exercice clos 31 déc. 2024	Exercice clos 31 déc. 2023
PRODUITS FINANCIERS		
De participation		
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	2 574	2 231
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charge		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total III	2 574	2 231
CHARGES FINANCIERES		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées	3 891	1 543
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total IV	3 891	1 543
2. RESULTAT FINANCIER (III - IV)	-1 317	687
3. RESULTAT COURANT avant impôts (I - II + III - IV)		
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Sur opérations de gestion	902	4 610
Sur opérations en capital		
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
Total V	902	4 610
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Sur opérations de gestion	29 475	
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Total VI	29 475	0
4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)	29 475	0
Participation des salariés aux résultats (VII)		
Impôts sur les bénéfices (VIII)	-11 364	-7 762
Total des produits (I + III + V)	1 863 244	1 700 510
Total des charges (II + IV + VI + VII + VIII)	1 842 700	1 722 885
EXCEDENT OU DEFICIT	20 545	-22 375
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Dons en nature		
Prestations en nature		
Bénévolat	215 081	198 405
TOTAL	215 081	198 405
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Secours en nature		
Mises à disposition gratuite de biens		
Prestations en nature		
Mise à disposition gratuite de biens et services		
Personnel bénévole	215 081	198 405
TOTAL	215 081	198 405

ANNEXES

1. Description de l'objet social, des activités et des moyens mis en œuvre

1.1. Objet social

« L'Association a pour objet, tant sur le plan national qu'international de regrouper toutes personnes œuvrant ou souhaitant œuvrer pour la recherche de fonds et le développement de tous types de ressources en faveur des organisations menant des activités d'intérêt général ou activités en lien avec l'économie sociale et solidaire.

Afin de :

A - promouvoir et développer notamment la générosité, la philanthropie et le mécénat

B - favoriser les échanges entre ses membres

C - améliorer les pratiques professionnelles tant d'un point de vue éthique que technique notamment à travers des activités de formation

D - assurer la reconnaissance de la profession tant au sein des organisations, qu'auprès des institutions publiques

E - assurer la structuration et l'évolution des métiers du fundraising et du développement des ressources ».

1.2. Activités générales

L'AFF a pour but d'œuvrer pour le développement de la culture du don et de la philanthropie.

L'AFF est un centre de ressources, un réseau qui fédère et accompagne toutes les personnes qui s'engagent à donner à des causes d'intérêt général les moyens de bâtir un monde plus solidaire.

L'AFF organise notamment des colloques, des séminaires, des formations, des rencontres à Paris et en Région.

L'AFF organise également depuis huit ans le Giving Tuesday dont l'objectif est de créer La journée de la générosité sous toutes ses formes :

L'événement rassemble en une même journée des individus dont des enfants, des organisations caritatives, des associations nationales ou locales, des écoles, des entreprises, des media, des collectivités nationales ou locales, des institutions, des personnalités. En 2024 cet événement a connu plus de 330 structures participantes dans toute la France.

1.3. Moyens mis en œuvre

1.3.1. Moyens techniques et matériels

Les moyens techniques et matériels ont fait l'objet d'une grande transformation. Accélérée par la crise sanitaire, la digitalisation de l'activité se poursuit. L'association entreprend des recherches pour investir dans du matériel proposant des formules hybrides.

L'année 2024 est celle de l'année de la refonte du site internet.

1.3.2. Moyens humains

Les salariés de l'association : 10 salariés permanents + 4 contrats apprentis.

Près de 150 bénévoles à l'année participent à l'organisation des différentes actions, un nombre en constante augmentation (cf. paragraphe 6.3 bénévolat).

2. Evènements significatifs de l'exercice

2.1. Vie de l'association

En cette année 2024, la reprise de la croissance se poursuit à tous les niveaux : formations, conférences, séminaire et adhésions !

Le résultat net en 2024 est excédentaire de 20,5 k€, contre un résultat déficitaire de 22,4 k€ au titre de l'exercice 2023.

Le résultat d'exploitation s'élève à +39 k€, il est en augmentation de 73 k€ par rapport à l'année 2023 (-35,4 k€).

L'exercice 2024 a été marqué par une augmentation des ressources d'exploitation de 166 k€ (+9,8 %) par rapport à l'exercice 2023.

Le succès de ces conférences et séminaire a contribué à l'augmentation du chiffre d'affaires : Les 3 conférences en 2024 (au lieu de 4 en 2023) ont généré + de 70 k€ de produits (6 % de plus qu'en 2023).

La stratégie de développement des formations intra porte ses fruits : 112 k€ de chiffre d'affaires versus 56 k€ en 2023, soit +98% !

2024 constitue une année de fort dynamisme au niveau des adhérents qui ont été toujours plus nombreux à participer aux événements de l'AFF : 1.341 adhérents, soit plus de 154 adhérents par

rapport à 2023, ce qui représente 13 % d'augmentation.

2024 est également une année qui marque le lancement du nouveau site internet.

Un nouveau prêt d'un montant de 90.000 € a été contracté en date du 2 février 2024 sur 5 ans à un taux d'intérêt fixe de 4,20 % ; un nantissement de parts sociales de 20.008 € ; avec un différé d'amortissement de 6 mois auprès du crédit coopératif ; afin de pouvoir financer la finalisation de la refonte du site internet.

2.2. Comptes 2024

Les informations ci-après constituent l'annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31 décembre 2024 dont le total est de 1.1137.366 euros et au compte de résultat de l'exercice dégageant un excédent de 20.545 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois recouvrant la période du 1er janvier au 31 décembre 2024.

L'exercice précédent avait une durée de 12 mois.

3. Principes, règles et méthodes comptables

3.1. Référentiel

Les comptes annuels de l'exercice clos au 31/12/2024 ont été arrêtés conformément au règlement ANC n°2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général et ANC n°2018-06 du 5 décembre 2018 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif modifié par le règlement de l'ANC n°2020-08.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence et conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables,
- Indépendance des exercices,

Et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les cotisations sans contrepartie sont les cotisations sans autre contrepartie que la participation à

l'assemblée générale, la réception de publication ou la remise de biens de faible valeur. Les autres cotisations sont appelées cotisations avec contrepartie.

Les cotisations de l'association correspondent à des cotisations avec contreparties, en raison des divers avantages dont bénéficient les membres.

L'association pouvant justifier d'un droit d'agir en recouvrement, généré par un appel de cotisation, cet appel constitue le fait générateur de la comptabilisation du produit.

3.2 Comparabilité des exercices

Le compte de résultat est présenté avec deux colonnes afin de permettre une comparabilité entre la présentation de l'exercice 2024 et l'exercice 2023.

3.3. Méthodes d'évaluation

3.3.1. Les immobilisations

Les immobilisations incorporelles et corporelles sont inscrites au bilan pour leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires). Elles sont amorties sur leur durée estimée d'utilisation sur le mode linéaire. Les durées d'amortissement pratiquées sont les suivantes :

- Frais d'études et site internet produits : 1 à 5 ans
- Agencements : 5 ans
- Matériel informatique : 3 à 5 ans
- Mobilier de bureau : 10 ans

3.3.2. Les valeurs mobilières de placement et autres instruments financiers

Les valeurs mobilières de placement sont comptabilisées à leur coût d'achat hors frais d'acquisition.

A la clôture de l'exercice, elles sont évaluées à leur valeur probable de négociation.

La comparaison effectuée entre la valeur d'entrée dans le patrimoine et la valeur d'inventaire peut faire apparaître des plus-values ou des moins-values. Seules les moins-values latentes affectent le résultat de l'exercice sous forme d'une dépréciation.

3.3.3. Les créances

Les créances sont inscrites au bilan pour leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée dès qu'apparaît un risque de non recouvrabilité.

3.3.4. Les provisions pour risques et charges

Les provisions pour risques et charges concernent les litiges éventuels et comprennent notamment les provisions destinées à couvrir les risques de reversement des ressources non consommées à la clôture de l'exercice.

3.3.5 Provision pour engagement de retraite

Afin de mieux appréhender les engagements futurs à l'égard de son personnel et conformément aux règlements de l'Autorité des normes comptables (ANC) qui considère la constatation d'un passif relatif à ce type d'engagement comme une méthode préférentielle, l'association constate une provision pour engagement de retraite.

3.3.6. Impôts

L'association est assujettie aux impôts commerciaux. La TVA s'applique sur les autres activités qui ne sont pas liées à la formation.

3.3.7. Honoraires du Commissaire aux comptes

La lettre de mission du commissaire aux comptes de l'association indique leurs honoraires pour un montant de 4.717 euros HT au titre l'année 2024.

4. Notes explicatives sur le bilan

4.1. Immobilisations brutes

En euros	2023	↗	↘	2024
Incorporelles	167.055	179.859	0	346.914
Incorporelles en cours	124.754		122.514	2.240
Corporelles	121.676	3.363	0	125.039
Financières	21.071	21.145	0	42.216
Total	434.556	204.367	122.514	516.409

4.1.1. Immobilisations Incorporelles

Ce poste immobilisations incorporelles correspond essentiellement au développement du site internet. Les immobilisations incorporelles en cours correspondent au projet digitalisation de la formation pour 2.240 euros.

4.1.2. Immobilisations corporelles

Ce poste est composé du matériel de bureau, du matériel informatique, du mobilier de bureau ainsi que les travaux d'agencement réalisés à la suite du déménagement.

L'augmentation de 3.363 euros concerne l'achat de nouveaux ordinateurs.

4.1.3. Immobilisations financières

Ce poste comprend les dépôts de garantie des locaux avec un l'ajustement en 2024 de + 1.152 euros de la garantie des nouveaux locaux situés au 14 rue de Liège et les parts sociales du crédit Coopératif pour 19.993 euros.

4.2. Amortissements et provisions d'actif

En euros	2023	↗	↘	2024
Incorporelles	60.961	35.295	0	96.256
Corporelles	108.129	7.267	0	115.396
Financières	0			0
Total	169.090	42.562	0	211.652

4.3. Détail des immobilisations et amortissements

En euros	Brut	Amort	Net
Logiciels	167.055	94.058	72.997
Refonte site internet	179.859	2.198	177.661
Inst. Générales et Agencements	47.620	47.620	0
Mobilier de bureau	49.223	39.664	9.559
Matériel informatique	15.242	15.242	0
Mobiliers	12.955	12.869	86
Immo en cours	2.240	0	2.240
Titres de participation	19.993		
Dépôts de garantie	22.223	0	21.071
Total	516.409	211.652	304.758

4.4. Etat des créances

En euros	Brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé	22.223		22.223
Actif circulant et charges constatées d'avance :	538.624	538.624	
Total	560.847	538.624	22.223

Le poste « actif immobilisé » est composé des dépôts de garantie afférent aux nouveaux locaux.

Les créances du poste « actif circulant et charges constatées d'avance » sont composées principalement :

- ▶ Des créances clients pour 377,8 k€,
- ▶ De la TVA déductible pour 22,3 k€,
- ▶ Des charges constatées d'avance pour 69,6 k€.

4.5. Dépréciation d'actif

En euros	2023	↗	↘	2024
Stocks et en-cours				
Comptes de tiers	26.766	30.464	6.305	50.926
Comptes financiers				
Total	26.766	30.464	6.305	50.926

4.6. Trésorerie

En euros	2023	2024	Variation
Valeurs mobilières de placement	0	0	0
Disponibilités	321.654	344.910	23.256
Total	321.654	344.910	23.256

4.7. Fonds propres

	A l'ouverture de l'exercice	Affectation du Résultat	Augmentation	Diminution ou consommation	A la clôture de l'exercice
En euros					
Fonds propres sans droit de reprise	36 619				36.619
Fonds propres avec droit de reprise					
Réserves Indisponible					
Réserve diverses	400.000				400.000
Report à nouveau	38.878	(22.375)			16.502
Déficit 2023	(22.375)	22.375			0
Bénéfice 2024			20.545		20.545
Situation nette (a)	453.122	0	20.545		473.667
Fonds propres consommables					
Subventions d'investissement					
Provisions réglementées					
Total	453.122	0	20.545		473.667

L'insuffisance de 22.375 € constaté au titre de l'exercice 2023 a été affectée en report à nouveau en totalité conformément aux décisions de l'Assemblée Générale du 4 juin 2024 approuvant les comptes 2023.

4.8. Provisions pour risques et charges et pour indemnités de départ en retraite

En euros	2023	↗	↘	2024
Prov. pour risques & charges	0	0	0	0
Provision pour engagement de retraite	56.073	1.308	0	57.381
Total	56.073	1.308	0	57.381

Comme indiqué au paragraphe 3.3.5, la provision pour engagement de retraite correspond aux droits acquis par les salariés susceptibles de faire valoir leurs droits à la retraite à court terme.

4.9. Etat des dettes

En euros	Brut	A un an	De 1 an à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit	184.069	84.392	99.677	
Dettes financières div.				
Fournisseurs	236.232	236.232		
Dettes fiscales & sociales	133.986	133.986		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes	5.584	5.584		
Prod. constatés d'avance	46.447	46.447		
Total	606.318	506.641	99.677	

Les dettes auprès d'établissement de crédit se compose du :

- Prêt Garantie par l'Etat dont le capital restant à rembourser s'élève au 31/12/2024 à 98.636 €.
- Prêt contracté en 2024 pour un capital de 90.000 €. Au 31/12/2023 le capital restant dû s'élève à 85.433 €.

Les dettes du poste « fournisseurs » sont composées :

- ▶ Des dettes fournisseurs pour 146,8 k€
- ▶ Des factures fournisseurs non parvenues pour 89,4 k€.

Les dettes du poste « dettes fiscales & sociales » sont composées principalement :

- ▶ De dettes sociales pour 120,3 k€.
- ▶ De la TVA pour 13,7 k€.

Les dettes du poste « Autres dettes » sont composées principalement des avances clients et avoirs à établir.

5. Postes concernés par le chevauchement de l'exercice

Afin de respecter le principe comptable d'indépendance des exercices, l'association doit obligatoirement rattacher les charges et les produits à l'exercice auquel ils se rapportent.

5.1. Produits à recevoir

En euros	Montant
Immobilisations	0
Clients et comptes rattachés	187.037
Autres créances	393
Total	187.430

Ce poste correspond essentiellement aux factures à établir à la clôture de l'exercice.

5.2. Charges constatées d'avance

En euros	Montant
Charges constatées d'avance	69.618
Total	69.618

Les charges constatées d'avance ne sont composées que de charges dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

5.3. Charges à payer

En euros	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	89.400
Dettes fiscales et sociales	83.895
Autres dettes	0
Total	173.295

Les charges à payer correspondent principalement aux factures non parvenues, à la provision pour congés payés, aux différents impôts et taxes 2024 exigibles en 2025.

5.4. Produits constatés d'avance

En euros	Montant
Produits constatés d'avance	46.447
Total	46.447

Les produits constatés d'avance concernent essentiellement des formations 2025 constatés en 2024.

6. Notes explicatives sur le Compte de résultat

6.1. Typologie des ressources

En k euros	2024
Séminaire de Juin	508,2
Journées de formation	566,8
Certificat Français du Fundraising	194,4
Adhésions	218,1
Giving Tuesday	45,0
Conférence innovation	59,7
Conférence Enseignement Supérieur, Recherche et Culture	133,3
Site Web et Base de données	24,2
Magazine Fundraizine	33,0
Club des Partenaires	12,5
Communication institutionnelle	16,1
Publications	0,3
Rencontres professionnelles (au national)	6,1
Dons manuels et contributions financières	0
Autres produits non détaillés et transfert de charges	45,6
Total	1 863,2

Les ressources d'exploitation comprennent notamment une subvention de 25.000 euros du ministère de l'Éducation, de la Jeunesse et des sports pour le projet Giving Tuesday qui a eu lieu en 2024.

6.2. Charges de personnel

En euros	2023	2024
Rémunération du personnel	514.872	526.178
Charges sociales	200.841	213.021
Taxes assises sur les salaires	24.888	24.388
Total	740.601	763.587

Les charges de personnel ont augmenté de 23,0 k€ (+3 %) par rapport à l'année 2023 hors prise en compte des produits relatifs aux contrats d'apprentis.

6.3. Bénévolat

Les règles comptables applicables aux associations nous amènent à valoriser les heures de bénévolat mobilisées par l'association dans le cadre de la mise en œuvre de ses activités.

L'estimation des heures de bénévolat pour 2024 a pris en compte l'engagement des bénévoles dans des groupes de travail, dans la rédaction du magazine Fundraizine, dans l'organisation des événements organisés par l'AFF (Conférences, séminaire, Animation du réseau, Young Fundraisers, Giving Tuesday). Les heures de bénévolat des intervenants des conférences ont été prises en compte.

Grâce à une démarche proactive de l'association pour se donner les moyens d'agir, le bénévolat est devenu un pilier de notre modèle socio-économique. Le nombre d'heures de bénévolat est conséquent (5 577 heures en 2024), valorisé sur la base d'un coût horaire correspondant à des grilles tarifaires en fonction des tâches réalisées et de la qualification des bénévoles.

Sur cette base, la valorisation des contributions volontaires des bénévoles s'élève donc à 215.080,87 € pour 2024 soit une augmentation de 8,40 % (2023 : 198.404,76 €) alors même que l'année 2024 a connu une conférence en moins.

Cette valorisation nous amène à rendre tangible l'engagement important des bénévoles dans notre association.

Valorisation qui équivaut à environ 3,5 ETP (+0,2 ETP) chargés, une ressource importante et cohérente avec la mission d'animation de réseau de l'association.

6.4. Transfert de charges

Le compte « transfert de charges » correspond aux aides reçues dans le cadre des contrats d'apprentissage et aux remboursements des formations des salariés.

7. Autres informations

7.1. Effectif moyen

En euros	2023	2024	Variation
Cadres	8,6	8,8	0,2
Autres	1,2	1,0	(0,2)
Total	9,8	9,8	(0,0)

7.2. Rémunération des trois principaux dirigeants (Loi n°2006-586 du 23 mai 2006)

Les trois personnes entrant dans le champ d'application de la Loi sont :

La Présidente,
Le Trésorier,
La Déléguée générale de l'association.

Seule la Déléguée générale de l'association bénéficie d'une rémunération. Cette information n'est pas mentionnée dans la présente Annexe car elle conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle. Aucun membre dirigeant de l'association ne bénéficie d'avantage en nature.

7.3. Engagements et sûretés réelles consentis et reçus

Les engagements financiers s'entendent de ceux qui ne figurent pas au bilan, tels que par exemple les cautions, avals, hypothèques...

7.3.1. Engagements donnés

Les engagements en matière de pensions et retraites des salariés ont été comptabilisés.

7.3.2. Engagements reçus

Néant

7.4. Evènements post-clôture

Néant

Association Française des Fundraisers

Activités	BP 2024			Réel 2024			BP 25		
	Charges	Produits	Solde	Charges	Produits	Solde	Charges	Produits	Solde
DAS 3 - Vie Associative	12 200 €	224 202 €	212 002 €	16 810 €	236 700 €	219 889 €	15 903 €	292 535 €	276 632 €
Adhésions	1 000 €	210 702 €	209 702 €	1 193 €	218 100 €	216 907 €	1 993 €	277 650 €	275 657 €
Animation du réseau et rencontres professionnelles	10 000 €	1 000 €	-9 000 €	12 341 €	2 385 €	-9 956 €	12 341 €	2 385 €	-9 956 €
4 demi-journées de conférence/ matinales	1 200 €		-1 200 €	2 907 €	3 715 €	808 €	1 200 €		-1 200 €
Club des partenaires de l'AFF	0 €	12 500 €	12 500 €	369 €	12 500 €	12 131 €	369 €	12 500 €	12 131 €
DAS 2 + DAS TRANSVERSE AUX 1 ET 3 Centre de ressources et communication + Sensibiliser + Giving Tuesday	254 137 €	144 836 €	-109 301 €	221 484 €	118 594 €	-102 890 €	289 855 €	151 042 €	-138 813 €
Fundraizine	48 872 €	22 636 €	-26 236 €	51 845 €	33 042 €	-18 802 €	55 152 €	33 042 €	-22 110 €
Etudes et publication	15 000 €	6 000 €	-9 000 €	9 500 €	328 €	-9 172 €	6 000 €	6 000 €	0 €
Communication	45 237 €	16 200 €	-29 037 €	55 493 €	16 050 €	-39 443 €	65 705 €	17 000 €	-48 705 €
Giving Tuesday	34 790 €	55 000 €	20 210 €	29 521 €	45 000 €	15 479 €	30 000 €	55 000 €	25 000 €
Site internet et base de données	90 239 €	35 000 €	-55 239 €	67 525 €	24 173 €	-43 352 €	117 998 €	25 000 €	-92 998 €
Accompagnement soutien commercial; recherche de subventions et fundraising	10 000 €		-10 000 €	7 600 €		-7 600 €			0 €
Production de synthèse, vidéos, webinaires	10 000 €	10 000 €	0 €			0 €	15 000 €	15 000 €	0 €
DAS 1 - PROGRAMMATION	211 964 €	667 614 €	455 650 €	196 695 €	701 167 €	504 472 €	203 290 €	707 881 €	504 591 €
Séminaire de juin	136 990 €	476 660 €	339 670 €	135 200 €	508 164 €	372 964 €	140 015 €	543 751 €	403 736 €
Conférence ESR + santé	61 009 €	132 973 €	71 963 €	48 270 €	133 303 €	85 033 €	49 000 €	116 830 €	67 830 €
Conférence Culture et collectivités			0 €			0 €	14 275 €	47 300 €	33 025 €
Conférence thématique	13 965 €	57 981 €	44 016 €	13 225 €	59 700 €	46 475 €			0 €
DAS 1 - FORMATION	273 475 €	721 744 €	448 269 €	298 630 €	761 152 €	462 523 €	311 437 €	806 045 €	494 607 €
Formation INTER	94 236 €	430 692 €	336 456 €	104 170 €	446 455 €	342 285 €	108 360 €	456 854 €	348 494 €
INTRA et Accompagnement	45 239 €	82 253 €	37 014 €	65 516 €	120 297 €	54 781 €	61 095 €	122 191 €	61 095 €
Accompagnement			0 €			0 €	4 361 €	9 500 €	5 140 €
Digital : capsules et formations blend learning			0 €			0 €	0 €	0 €	0 €
Certificat Français du Fundraising en partenariat avec l'ESSEC	134 001 €	208 800 €	74 799 €	128 944 €	194 400 €	65 456 €	137 621 €	217 500 €	79 879 €
Fonctionnement	1 029 134 €	20 799 €	-1 008 335 €	1 109 081 €	45 632 €	-1 063 449 €	1 135 475 €	0 €	-1 135 475 €
Salaires et charges sociales	782 500 €	16 955 €	-765 545 €	785 144 €	31 906 €	-753 238 €	803 050 €		-803 050 €
Frais de fonctionnement	246 634 €	3 844 €	-242 790 €	323 937 €	13 726 €	-310 211 €	332 425 €		-332 425 €
Total après IS	1 780 911 €	1 779 195 €	-1 716 €	1 842 700 €	1 863 245 €	20 545 €	1 955 961 €	1 957 503 €	1 542 €
Valorisation des contributions volontaires en nature (bénévolat)	192 477 €	192 477 €		215 081 €	215 081 €		215 081 €	215 081 €	

fonds propres fin N-1
fin année N

453 122 €
451 406 €

fonds propres fin N-1
fin année N

453 122 €
473 667 €

fonds propres fin N-1
fin année N

473 667 €
475 209 €